



UNCLASSIFIED

OTTAWA, K1A 0G2

October 4, 1989

CIRCULAR DOCUMENT

ADMIN NO. 33/89 (APS)

SUPPORT STAFF POSTING

PROGRAMME - 1990-91

Attached, for your information and interest, are newly revised lists of anticipated vacancies abroad for 1990 and 1991. These lists indicate potential assignments and furnish a brief description of the functional responsibilities of each position. Please note that the vacancies are based on projections and are naturally subject to change in light of cross-postings, extensions, redeployment of positions, downsizing exercises etc...

2. A Posting/Assignment Preference form (EXT-709) is attached for your information. A supply of these forms should also be available at missions. Postings or assignments should be listed in order of preference and should include any additional information which may be of assistance to Assignment Officers. Preferences need not, however, be limited to missions where there are projected openings. Each year unexpected vacancies always occur, and planning for them is facilitated by being aware of all the employee's preferences.

FOR INFORMATION

Heads of Mission

Deputy Ministers

Assistant Deputy Ministers

Directors General

Directors

SANS COTE

OTTAWA, K1A 0G2

Le 4 octobre 1989

CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE

N^o. 33/89 (APS)

PROGRAMME D'AFFECTATION DU

PERSONNEL DE SOUTIEN - 1990-91

Vous trouverez ci-joint, à titre d'information, des listes révisées des postes que nous prévoyons pourvoir à l'étranger en 1990 et 1991. Ces listes démontrent les affectations possibles et décrivent brièvement les fonctions propres à chaque poste. Veuillez noter que ces vacances sont dressées à partir de projections et sont évidemment susceptibles d'être modifiées à la suite de mutations latérales, de prolongement des affectations, de déplacements de postes, exercices de réduction des effectifs, etc.

2. Un formulaire de préférences en matière d'affectations (EXT-709) est annexé pour votre information. On peut également obtenir ce formulaire dans les missions. On doit énumérer les postes ou les affectations par ordre décroissant de préférence et ajouter tout renseignement pouvant être utile aux agents d'affectation. Il n'est pas nécessaire de se limiter aux postes inscrits sur la liste. Chaque année, il se crée, en effet, des ouvertures imprévues qu'il est plus facile de combler si l'on connaît toutes les préférences des employés.

À TITRE D'INFORMATION

Chefs de mission

Sous-ministres

Sous-ministres adjoints

Directeurs généraux

Directeurs